

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 février 2012 à 19h00

Présents : M. TEMPERTON Maire, Mr DUQUESNE 1er Adjoint – Mme PESLE 2eme Adjoint – M.THOMAS 3^{ème} Adjoint - MMES DE ARAUJO – THOMAS MALEVILLE - COUSIN – LE BRETON - Messieurs PIEDELEU - GILLES – MENG – BARIL – LHUISSIER - HEURTEVENT

Absente excusée : Mlle LE STUM

Secrétaire de Séance / Mme Maleville

LE QUORUM CONSTATE

Le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2011 ne donne lieu à aucune remarque de la part des membres du Conseil, il est adopté à l'unanimité.

I - SALLE POLYVALENTE : autorisation de commander l'étude de sol – autorisation de demander les devis de la 1^{ère} tranche de renforcement et demandes de subvention

Présentation des devis pour étude de sol le long de la salle polyvalente pour savoir si des pieux sont nécessaires à l'ouvrage des contreventements

Ces études précèdent d'importants travaux estimés à environ 200 000 €

Autorisation de commander l'étude de sol :

- approbation à l'unanimité des membres du C. M.

Autorisation de demander les devis de la 1^{ère} tranche de renforcement et demandes de subvention :

- approbation à l'unanimité des membres du C.M

II – COMPTE- RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX

- 1) Programme éclairage public – Le programme présenté par le SDE 76 a pour but de faire des économies d'énergie sur l'éclairage public. Il serait souhaitable de prévoir un tranche par an jusqu'en 2015 (date limite fixée par la Loi). Pour 2012
 - a) proposition de regroupement et de modernisation des armoires d'éclairage public selon un plan de financement estimatif :
 - montant HT des travaux : 20 050.00
 - subvention SDE : 14 535.00
 - participation de la commune : 5 515.00
 - TVA à préfinancer par la commune : 3929.80
 - b) proposition d'armoire A2 remplacement de 23 lanternes (ballons fluos) par des lanternes avec lampes et ballasts électroniques – partie centre du bourg (armoire square H Malot) selon un plan de financement estimatif :
 - montant HT des travaux : 18 925.00
 - subvention SDE : 13 975.00
 - participation de la commune : 4 950.00
 - TVA à préfinancer par la commune : 3 709.30

Dossiers retenus en priorité, en attente de la décision de la commission des finances.

Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

Un souhait formulé par Mme De Araujo : éclairer l'allée le long du stade vers le parking : un chiffrage sera demandé au SDE.

- 2) Remplacement de la porte de la salle n°1 de la salle polyvalente afin de l'agrandir et faciliter l'utilisation de cette salle pour les expos – Si les travaux sont effectués par la Mairie, le cout serait estimé à 720 €.Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux.
- 3) Porte de sécurité à la Garderie Des devis ont été demandés et le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention.

- 4) Réfection des sols de la salle 1 et 4 de la salle polyvalente Des devis sont demandés.
- 5) Assainissement : Le service d'assainissement de la CREA étudie la possibilité de raccorder les habitats du quai de Caumont et de la route de Moulineaux (25 usagers)).
- 6) Réfection des plans d'évacuation de la salle polyvalente et ses annexes : Montant 500 € à prévoir

7) Divers :

- 1) Mr Jean-Jacques BARIL demande quand commenceront les travaux du carrefour « Maison-Brûlée ».

Réponse de Mr le Maire : en cours d'année 2012 ; une réunion du comité de pilotage est prévue le jeudi 15 mars à l'Hôtel du Département.

- 2) Maintenant que le local matériel de la Salle polyvalente est utilisé, il serait bon d'envisager la réalisation des sanitaires femmes prévus depuis longtemps.

Mr le Maire souhaite les réaliser avec d'autres travaux qui vont devenir obligatoires.

- 3) Parquet de la salle de la Mairie : Ces travaux s'élèvent entre 4500 et 6000 € ttc.

- 4) Pourquoi plus de ralentisseur Quai de Caumont ?

Mr le Maire répond qu'il ne répondait plus aux normes et que l'on risquait d'avoir des ennuis avec certains riverains.

- o A ce sujet la mairie a demandé à la DDI de poser un radar pédagogique ; c'est fait pour environ deux mois.

III - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) : remise à jour des fichiers et création d'une commission solidarité aux personnes seules ou dépendantes

Après réalisation du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs), le PCS est relancé, les conseillers sont invités à choisir dans quel groupe d'intervention ils interviendront : « logistique », « communication » et « hébergement »

Remise à jour des fichiers des volontaires : les bénévoles recevront un courrier pour renouvellement de leur engagement.

Création d'une commission solidarité aux personnes seules ou dépendantes.

IV – DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « LES GRIBOUILLES »

Monsieur le Maire explique les problèmes financiers rencontrés par cette association.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité moins une voix :

- a) décide d'accorder 500 € (avance sur la subvention 2012) et une subvention exceptionnelle de 1000 € ;
- b) demande que le compte rendu des comptes de l'association soit rendu dans les délais impartis, comme pour les autres associations, de même que le rapport d'activité.

V - COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DENOMINATION DES RUES ET JARDINS

Les choix de la commission « dénomination des rues et jardins » sont présentés au Conseil :

- a) Chemin du halage le long du Vracq : « **Allée François Depeaux** » (avec explications et vues)
- b) Jardin derrière la Mairie : « **Jardin Albert Lebourg** » (avec explications et vues)
- c) Jardin devant la Mairie : « **Jardin Edmond Spalikowski** » (avec explications et vues) (11 voix pour et 3 voix contre)
- d) Square dans la résidence le Vracq : « **Square du Vracq** »,
- e) Cour derrière l'église, si aménagement : « **Jardin Henri Vignet** » (avec explications et vues)
- f) Allée le long du stade « **Allée du Bac** »
- g) Parking à côté de la pharmacie « **Parking Joffet** »
- h) Chemin vicinal menant au Haut Coulon : « **Chemin du mobile** » (avec explications et vues)
- i) Chemin vicinal menant au haut du D132 : « **Chemin de Bellevue** »
- j) Impasse en haut de la résidence du fer à cheval : « **Impasse Bas coulou** »
- k) Impasse avant le cimetière « **Impasse du fer à cheval** »

Ajout de panneaux :

- l) « *Cimetière* » en bas de la cote du cimetière, cote de la Maison Brulée
- m) « *Services techniques de la Bouille, Interdit au public* » au 9 rue des Canadiens
- n) Deux panneaux « *Résidence du Vracq* » seront posés aux deux entrées de la résidence
- o) Quatre panneaux « *Résidence du fer à cheval* » seront ajoutés à chacun des accès

En plus des nouveaux panneaux il est prévu de remplacer les panneaux défectueux ou manquants

- p) « *Rue de la république* » au carrefour près de la Mairie
- q) « *Rue du Coq* »
- r) « *Ruelle de la Résistance* »
- s) « *Ruelle St Michel* »
- t) « *Quai Hector Malot* » sur l'Hôtel de la Poste et au bout du quai

Approbation de ce choix à la majorité des membres présents.

VI – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION CLSH DE PETIT COURONNE

Approbation à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

VII – AVIS SUR LE PROJET DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT DE LA CREA

(Ce dossier est consultable en mairie)

Monsieur Meng donne quelques éclaircissements sur le PLH. Cela concerne les prévisions de construction sur le territoire de la CREA. Pour les années à venir. La Bouille pourrait être concernée par une quarantaine de constructions. Des subventions seront susceptibles d'être obtenues.

- approbation à l'unanimité des membres du C.M

VIII – PARCELLE AD 237 (propriété de La Créa) : Avis du conseil sur le classement dans le domaine public

Cela concerne l'emplacement de l'abri bus situé après le garage Renault.
Le Conseil donne son accord à l'unanimité

IX – RENOUELEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE A « LA SEINE EN PARTAGE »

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le renouvellement de l'adhésion pour un montant de 80,80 €.

X – QUESTIONS DIVERSES

- planning du salon de la sculpture : du 10 au 18 mars 2012 remis aux conseillers.
- planning des élections présidentielles des 22 avril et 6 mai 2012 – remplissage de grilles de présence par les Conseillers.

- a) la commission des finances se réunira les 10 et 17 mars.
- b) M Temperton tient à féliciter et remercier le personnel municipal qui a énormément travaillé lors de l'épisode neigeux de février.

PLUS RIEN A L ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A 20h25